



Menaces sur le Lycée agricole du Montat : Dominique ORLIAC interpelle le Ministre

Alors que les dernières décisions prises par le ministère pour la prochaine rentrée pourraient contraindre le lycée du Montat à fermer sa classe de troisième ou bien à fusionner, dans les matières générales, les filières « seconde Nature » et « seconde Services en milieu rural, la Députée PRG est intervenue dans l'hémicycle auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche. « Malgré les nombreuses difficultés liées à la politique de restriction budgétaire de votre ministère, cet établissement lotois se porte bien et fait preuve d'un grand dynamisme. Or, cette fusion aurait des conséquences lourdes et négatives sur le fonctionnement de l'établissement, ainsi que sur les conditions et la qualité des enseignements dispensés », a martelé Dominique ORLIAC. « Outre que l'on peut alors s'interroger sur le devenir de ceux qui n'auront pas été retenus, une telle mesure aurait pour conséquence une dégradation inacceptable des conditions d'apprentissage dans les matières générales, sans oublier les suppressions de poste qui ne manqueront pas ensuite de découler du fait de la baisse des effectifs des élèves », a dénoncé la Députée du Lot qui a par ailleurs demandé au Ministre de « revoir sa position afin de permettre à cet établissement scolaire à l'excellence reconnue dans le Lot, et même au-delà, de pouvoir continuer à dispenser un enseignement de qualité dans des conditions convenables à un maximum d'élèves ».

Cahors, le 29 mars 2011